

Hors sol

Description

Il y a quelques mois, le Conseil de l'Europe avait dénoncé le refoulement «*généralisé*» des réfugiés aux frontières européennes, et avait demandé aux États membres de mettre fin à ce qu'il qualifie de « *violations des droits humains*» dans ce qui serait devenu, d'après lui, un «*problème paneuropéen systématique*».

Il dénonce notamment les lois qui légalisent les mesures de refoulement prises par un certain nombre de pays, car pour lui, il s'agit de « graves violations de droits humains, cruelles, contradictoires et contre-productives. »

Pour faire bonne mesure, la commissaire européenne pour les droits de l'Homme, Dunja Mijatovic, avait pointé du doigt l'accueil chaleureux réservé aux réfugiés ukrainiens par rapport au rejet opposé aux migrants venant d'autres pays, ce qui créerait des « faux clivages entre les groupes ».

«*Les droits humains existent pour nous protéger tous de la même manière, peu importe notre origine*», dit-elle. Le Conseil de l'Europe demande donc aux États membres de cesser les refoulements et de « *respecter leurs obligations légales*» et de ne pas les renvoyer «*sans une procédure individualisée*» ni « *sans droit à un recours effectif*».

Fort bien, mais sans avoir un coeur de pierre, on est en droit de se demander pourquoi le Conseil de l'Europe ne dit jamais comment on fait pour l'intendance et le financement ? Et puis, il pourrait en profiter pour s'interroger sur les raisons du « deux poids deux mesures » qu'il dénonce, pour quelle raison les Ukrainiens sont mieux accueillis que d'autres. Peut-être parce que jusqu'à ce jour, on n'a pas vu un seul ukrainien donner le moindre coup de couteau ? Peut-être parce que l'Européen moyen sait faire la distinction entre un pays en guerre et un pays qui ne l'est pas, entre la vraie misère et la fausse ?

Il n'a certainement pas échappé à madame la commissaire que les réfugiés ukrainiens sont essentiellement des femmes et des enfants, alors que les « réfugiés » venant d'autres pays sont essentiellement des hommes dont les femmes et les enfants sont restés au pays. Par ailleurs, personne ne s'offusque de voir ces pays vidés de leurs forces vives, le Conseil de l'Europe préférant

s’extasier sur les contingents (combien de divisions?) d’ingénieurs, de médecins et de poètes pacifiques qui foisonnent dans ces pays.

Contrairement à ce que sous-entend la commissaire, les clivages préexistent, ils sont importés et non « fabriqués » après immigration. Madame la commissaire oublie que les différences culturelles sont une réalité et que le refus de s’intégrer fait partie des bagages.

Mettre sur le même pied toutes les populations, les cultures, les traditions, les mœurs, quelles qu’elles soient est, au mieux, se moquer du monde et, au pire, faire preuve du cynisme le plus profond et le plus délétère dans un but dont on n’ose imaginer la finalité.

Tout ce pataquès n’est pas un problème d’opinion sur la question migratoire ; il montre simplement jusqu’à la caricature à quel point le Conseil de l’Europe ne fait qu’exprimer un dogme hors sol et qu’il ignore délibérément le libre choix des peuples européens à disposer d’eux-mêmes.

Certains responsables européens (qui n’ont de responsabilités que celles qu’ils s’octroient eux-mêmes), agissent comme si leur projet avait déjà réussi : ignorer la démocratie pour mieux la faire disparaître, évoquer (et invoquer) un peuple européen multimachinchose qui n’existe pas mais qui serait en cours de construction pour faire croire à la disparition naturelle des peuples existants.

Cette Europe techno-nihiliste est servie par des idiots utiles et zélés qui, dans le chaos actuel, trouvent encore le moyen de remettre le couvert avec le vote des étrangers hors CEE. Demander à des gens qui ignorent la démocratie – quand ils ne la combattent pas-d’y participer, c’est comme proposer la vaccination à des gens déjà immunisés.

Ah, mince… on l’a déjà fait.

OT

Categorie

1. Le mot de la semaine

date créée
1 novembre 2022